N°2 - novembre 1995

L'écho des Ecrins

journal d'information du Parc national

ACTUALITÉ

Pédagogie en Champsaur

Les gardes-moniteurs du Champsaur mènent une expérience-pilote: plusieurs classes primaires sont jumelées au secteur.
Un travail en profondeur est donc réalisé, afin d'éduquer les enfants à l'environnement. page 2

Un oiseau solaire en Vallouise

Devant la maison du Parc en Vallouise, le cadran nouveau donne l'heure solaire vraie et honore une mémoire de la vallée, celle des gnomonistes. page 3



Nouveaux produits





Les Ecrins Parc National

Directeur de la publication:
PHILIPPE TRAUB

Directeur de la rédaction:
CLAUDE DAUTREY

Rédaction en chef:
LUC BENAZET, ALAIN GAS

Conception graphique:
MICHEL ROSSIGNON

Coordination et réalisation
ARTS GRAPHIQUES DB

Edité par le Parc national des Ecrins,
Domaine de Charance 05000 Gap

EDITORIAL

Parmi les 900 000 visiteurs du Parc, 350 000 ont fréquenté les 20 Maisons du Parc et centres d'information temporaires, répartis dans nos vallées sur l'ensemble du territoire des Ecrins...

54 sorties accompagnées par des professionnels labellisés par le Parc ou par des gardes-moniteurs, des ateliers de dessin naturaliste, des points de rencontre sur le terrain. 21 expositions thématiques qui révèlent la vie des glaciers, du bouquetin ou de la marmotte, mais aussi celle des hommes et leurs traditions, 120 conférences et causeries...

Le Parc a encore été un acteur primordial de ce tourisme estival 1995. Les prestations offertes, la qualité associée à l'image très positive d'un parc national vis à vis des visiteurs, notamment étrangers, servent la cause de tous: refuges, hôtels, campings et gîtes, guides et accompagnateurs, commerçants...

Cette place du Parc dans l'économie locale est réelle. Le dossier développé dans ces pages expose des exemples de partenariat, au bénéfice de collectivités locales et de professionnels.

Je crois qu'il est possible de faire plus encore. Non pas que les moyens d'intervention du Parc soient illimités. Mais, il nous faut mieux valoriser le partenariat du Parc avec les communes et les acteurs socio-professionnels, afin de bénéficier de soutiens extérieurs plus importants. C'est l'objectif de la Charte d'environnement et de développement durable. Elargir les domaines du partenariat, faire savoir la volonté d'un projet de développement sur le territoire Ecrins, trouver de nouvelles sources de financement.

Lucien Davin
Vice Président du conseil d'administration du Parc,
Maire de Châteauroux-les-Alpes.

sommaire N°2

EDITORIAL 1

ACTUALITÉ
Champsaur: les choix d'une équipe en matière de pédagogie
Nouveaux produits du Parc 2
L'oiseau solaire: un cadran au sol en Vallouise
La chasse est ouverte
Stagiaires 3

DOSSIER
La vallée du Fournel: comment gérer ensemble un espace naturel
Le bâti rural: empreintes et lieux de vie 4
La foire de Monêtier-les-bains
Les actions passées, les actions nouvelles
Châteauroux-les-Alpes: le plaisir du vin à titre d'expérience 5
Le chalet-hôtel du Gioberney 6
Un centre de culture scientifique, technique et industriel
«savoir-faire traditionnel»
Charte: premier contrat local 7

INFORMATIONS
Les artistes de nature - Courrier - Au col du Lautaret - Fréquentation estivale - Convention alpine - Conférence des Présidents - 8

DOSSIER

INITIATIVES ET PROJETS

PATRIMOINE

Le bâti rural

Comment agir aujourd'hui pour mieux-vivre demain? La commune du Périer a des idées et entend se donner les moyens de les mettre en œuvre rapidement. La restauration du petit patrimoine bâti fait partie des priorités. page 4

AGRICULTURE

Le vin de Châteauroux

La rénovation des hauts coteaux de la Durance vue par le Maire de Châteauroux-les-Alpes: un cru bientôt labellisé. page 5



TOURISME

Le chalet-hôtel du Gioberney

Réaménagé à l'initiative de la Communauté de communes du Valgaudemar, le chalet du Gioberney répond à une triple vocation: lieu d'accueil, hôtel ou gîte d'étape, centre de vacances pédagogiques et sportives. page 6



CULTURE

Archéologie minière

Basé au Château St-Jean, le C.C.S.T.I. établit un pont entre le travail scientifique et le travail de valorisation du patrimoine pour le grand public. page 7

Champsaur : les choix d'une équipe en matière de pédagogie

Les gardes-moniteurs du Parc accueillent chaque année 35000 enfants scolarisés. 10 % d'entre eux sont issus de classes locales, les autres viennent de communes extérieures au territoire du Parc et parfois de très loin dans le cadre de l'accueil des classes transplantées. On a observé que la priorité accordée aux enfants du pays devenait de plus en plus difficile à tenir. Cependant une expérience pilote est menée dans le secteur du Champsaur et consiste à jumeler chaque garde-moniteur avec une classe locale.

Afin de faire face à la lourde charge de travail que représente l'accueil des classes transplantées, l'équipe du secteur a mis en place des animations qui réclament peu au garde-moniteur. Ces animations de présentation du Parc à des enfants qui ne le connaissent pas du tout sont donc organisées à la Maison de la vallée et du Parc, à Pont-du-Fossé. Dans ce centre de ressources, on a mis en place des produits, qui permettent aux classes de découvrir par elles-mêmes le Parc: des mini-expos et des documents spécifiques rendent cette autonomie possible. Ainsi les membres de l'équipe se rendent d'avantage disponibles pour les classes locales. Puisque ces enfants sont les futurs conseillers municipaux, c'est-à-dire les futurs partenaires du Parc, le parti a été pris de «s'inscrire dans leur dispositif quotidien, l'école», nous dit Hervé Cortot. Ce jumelage repose également sur le volontariat des instituteurs. Une complicité forte s'établit alors avec les enfants pendant toute l'année scolaire. Pour les quatre classes de CM1-CM2 concernées, le garde-moniteur réalise entre 6 et 10 interventions de 2 heures chacune. Il devient pour les enfants un interlocuteur privilégié pour toute question relative à la gestion de l'environnement. Il y a, selon Hervé Cortot, une sorte «d'obligation morale» pour un garde-moniteur à suivre une classe durant l'année.

La première expérience s'est déroulée en 1990 avec la classe de Mireille Celle, à Pont-du-Fossé. Hervé Cortot en garde un souvenir ému: «Nous avons réalisé ensemble le programme autour d'une lecture du paysage. Après avoir été sur le terrain, nous avons découpé des «morceaux de paysage», puis nous les avons identifiés : là, il y a une forêt noire ; là, une forêt claire ; là, une partie plate. Durant l'année, nous sommes allés visiter ces éléments du paysage en étudiant la végétation, la géomorphologie et la faune. En fin d'année, les gamins ont réalisé une exposition. J'avais trouvé ça fantastique, voilà.»

Un travail en profondeur

Depuis, tous les membres de l'équipe mènent de semblables expériences, qui demandent engagement et technicité. Ainsi l'an dernier, la ré-introduction du bouquetin (cf. L'écho n° 1) a été un thème cher. Les enfants sont allés dans la Vanoise visiter les sites où seraient capturés les bouquetins; un travail en profondeur a donc été conduit.



H. Cortot

La classe de Mme Celle en 1990, à Pont-du-Fossé.

A titre d'exemple encore, l'an dernier, une classe travaillait sur la géologie du Champsaur, telle qu'elle se voit dans le paysage. Et l'on étudie alors les étapes de la formation de la terre et celles qui ont constitué la falaise de Palastre. Voilà donc des gardes-moniteurs mués en «conseillers-nature» auprès des enfants, qui désormais leur font signe dès qu'une plume d'oiseau tombe dans la cour de leur école.

Nouveaux produits du Parc





- Carte IGN en relief: parc national des Ecrins, édition dernier trimestre 1995.
- Guide du Haut-Dauphiné, tome 1. François Labande. Ed. de l'Envol - Ed. de Belledonne.
- Faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné. Ed. P.N.Ecrins - Centre de recherches alpin sur les vertébrés.
- Histoire du premier parc national français. Ed. P.N.E - O.N.F.
- Agenda des parcs nationaux de France. Ed. Libris.

L'oiseau solaire: un cadran au sol en Vallouise

Dans la vallée de la Vallouise, les cadrans solaires encore visibles sont nombreux. Ils impressionnent par une science des calculs alliée à un art de la devise et de l'ornementation.

Dès lors on ne sera pas surpris par le choix de retenir, dans le cadre de l'aménagement de l'accès à la Maison du Parc, la création d'un cadran solaire. Cette création honore la mémoire de gnomonistes et s'inscrit dans un ensemble de réalisations et de programmes de sensibilisation qui font largement appel à l'interprétation et à l'artisanat d'art. Les œuvres des artistes de nature accueillis en résidence ont motivé la création d'un tel cadran. L'heure solaire vraie est donnée par l'ombre du bec d'un aigle. Cette ombre décrit, au cours de la journée, un tracé qui suit :

1) une courbe au plus près de l'oiseau pour le solstice d'été,
2) une droite pour les équinoxes de printemps et d'automne,
3) une autre courbe pour le solstice d'hiver.

Le cadran indique précisément les directions Nord, Sud, Est, Ouest: à l'axe de midi, correspond la direction Nord-Sud, à la droite des équinoxes, la direction Est-Ouest. Enfin, un panneau, présent sur le site, propose un tableau des corrections qui permet de trouver l'heure de la montre à partir de l'heure solaire vraie et inversement, en tenant compte des horaires d'été et d'hiver.



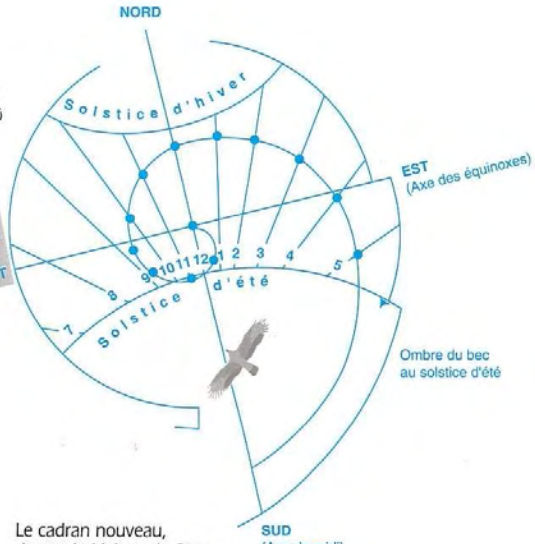
J.P. Nicollet

A Puy-Saint-Vincent,
un des treize cadrans solaires anciens en Vallouise.



C. Dautrey

Inauguration du cadran solaire , 12 juin 1995



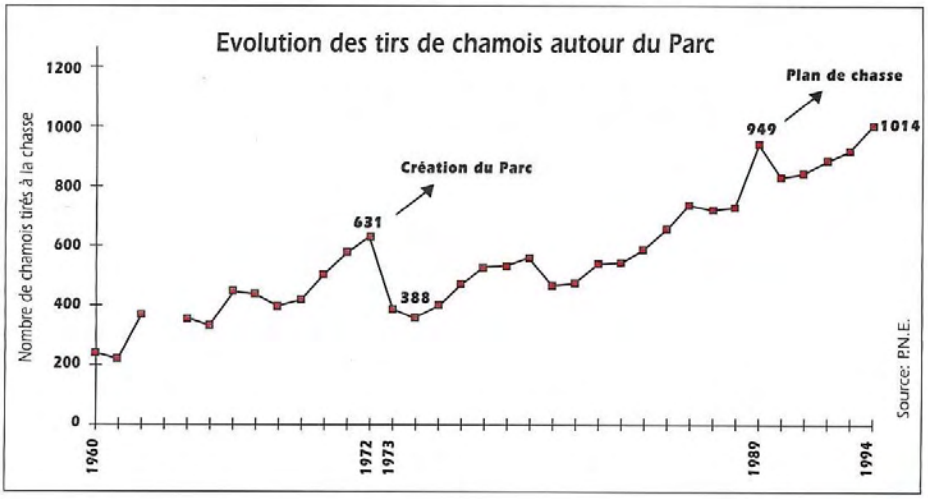
Le cadran nouveau,
devant la Maison du Parc,
conçu par l'atelier Tournesol et R. Anthoine.

Stagiaires

Le Parc reçoit chaque année une quinzaine d'étudiants pour des stages de trois à six mois. Ces stages sont définis en fonction des programmes en cours, des possibilités d'hébergement et de l'aptitude des équipes du Parc à les encadrer. Ils concernent des étudiants du niveau D.E.A. ou maîtrise, venant parfaire leur culture scientifique. Ceux-ci se révèlent de précieux auxiliaires permettant d'assurer le suivi de certaines opérations orchestrées par les agents du Parc. En 1995, les stagiaires se sont investis dans plusieurs domaines: cartographie des milieux, inventaire des papillons, observation du Tétras-Lyre, suivi d'une population de marmottes dans un territoire cultivé de Prapic (carte des terriers et impact des nuisances sur l'agriculture), étude sur les lacs d'altitude (connaissance des populations de poissons introduites et aptitude des lacs à les nourrir), relevés météorologiques à partir d'une ancienne station d'altitude. Muriel Barra et le service de communication, ont mis en place une formation des hôtesses d'accueil, une enquête auprès des visiteurs des maisons du Parc et une étude des attentes et résistances des commerçants locaux aux produits du Parc et à d'éventuelles nouvelles collections.

La chasse est ouverte

Il existe sur le territoire une soixantaine d'espèces gibier et les sociétés de chasse sont officiellement gestionnaires de cette faune sauvage (en dehors de la zone protégée du Parc). Depuis deux ans, dans les Hautes-Alpes, le Parc est invité, en qualité d'expert, à la Commission de plan de chasse, placée sous la direction du Préfet. Elle se prononce sur le nombre d'animaux à chasser. En ce qui concerne le chamois, des dénombrements réguliers sont effectués (cf. L'écho n° 1), on observe que les tirs de chamois ont fortement augmenté au cours des 20 dernières années. Les espèces chassables ne représentent qu'une partie de la faune alpine prise dans sa globalité, minoritaire pour ce qui concerne le nombre d'espèces. Enfin, les agents du Parc sont habilités à verbaliser les éventuelles infractions.



INITIATIVES ET PROJETS

Les habitants, les professionnels et les élus sont les acteurs du développement socio-économique du territoire des Ecrins. Le Parc apporte son soutien à toutes les initiatives qui intègrent une dimension environnementale et patrimoniale. Localement, la Charte d'environnement et de développement durable est l'outil attendu pour des réflexions et des réalisations communes. C'est dans ce nouveau cadre que des contrats de partenariats sont déjà signés, pour une durée de 5 ans.

PATRIMOINE

La vallée du Fournel: comment gérer ensemble un espace naturel

Comment protéger le vallon, préserver son patrimoine naturel et y réaliser les différents aménagements qui peuvent s'avérer nécessaires ? La réponse viendra de la concertation.



Chardon bleu

Le 8 septembre, les partenaires se sont réunis: la commune de l'Argentière (son maire, Joël Giraud), l'O.N.F., les éleveurs, le berger, le C.C.S.T.I., la Société de chasse, l'association d'escalade, le Conservatoire des espaces naturels de Provence et le Parc. En préalable, une approche descriptive des milieux réalisée par le Parc et l'étude "plan de gestion" en cours proposent une évaluation du patrimoine naturel. Chaque partenaire ayant ses propres priorités, la réunion de travail doit permettre de définir les objectifs de gestion et de programmer les travaux. Le chardon bleu est l'espèce phare de ce vallon. C'est une espèce protégée mais l'application de la réglementation ne suffit pas à la protéger. En effet, la pérennité de «la Reine des Alpes» est due à l'action de l'homme: une fauchaison tard en saison permet une bonne floraison et la régénération de la plante, tandis que l'abandon de cette pratique a favorisé l'arrivée des arbustes et le pâturage sur les stations de chardon bleu en début de saison. On voit ici tout l'intérêt de l'implication des alpagistes dans le retardement de la fauche et le déplacement de l'aire de pâturage. Par ailleurs, des enjeux d'aménagement apparaissent: ils concernent le parking à l'entrée du Fournel pour accéder au site d'escalade, ou bien la réalisation d'un sentier au bord de la route, qui n'est plus bitumée après le parking, pour randonner jusqu'à la Salse. La décision des travaux à effectuer devrait être prise par les partenaires en 1996.

Le bâti rural: empreintes et lieux de vie

Dans les fonds de vallée, villages et hameaux portent, par leur bâti, les traces d'une génèse: celle de l'humanisation d'un territoire. Ces traces s'abîment et s'effacent. Faut-il les muséifier, ou bien leur conservation peut-elle engager de nouvelles pratiques rurales?

La commune du Périer a rénové, dans son hameau de "Sous la Roche", la chapelle. Les travaux se sont élevés à 60 000 F, financés à 30% par le Conseil Général, et à 30% également par le Parc. Le toit et les murs de la chapelle sauvés de la ruine, le fil d'une histoire reprend. Bâtie en 1655 loin du cœur du village, les habitants des hameaux s'y sont retrouvés pour la prière ou en cas d'urgente nécessité, pour y célébrer une messe. Elle fut défendue contre les incendies et les éboulements. Elle fut même rénovée en 1898 par les habitants du Périer. Aujourd'hui, alors que les travaux de la terre ne rythment plus la vie de tous, l'édifice est cependant à nouveau un lieu pour les célébrations religieuses

Dans le cadre de la Charte d'environnement et de développement durable, l'équipe communale entend bien obtenir les moyens de poursuivre cette démarche de restauration de son patrimoine. C'est là une belle occasion, pour qui la capacité à investir est faible, de programmer des actions. Ainsi, la municipalité projette d'encourager les particuliers à restaurer les porches de caractère et les façades de leur maison, marques véritables d'une identité. Une autre caractéristique de la région du Valbonnais sont les lavoirs. Si quelques exploitants y mènent encore leurs bêtes boire, les particuliers sont aujourd'hui nombreux à les utiliser. L'idée est donc de rénover leur aspect et de renforcer leur fonction de convivialité: ils pourraient devenir des lieux d'échange et d'information pour les habitants. Ces petits édifices contribuent en outre à l'accueil dans le village et ses hameaux.



J.P. Nicollet

Au Périer, la chapelle de "Sous la Roche" est placée sous la protection de St Antoine de Padoue



J.P. Nicollet

A ce jour, le Parc a soutenu, sur l'ensemble du territoire, plus de 150 interventions pour la restauration partielle ou complète de 31 fours banaux, 44 chapelles, 20 églises, une trentaine de fontaines, bassins ou lavoirs, une dizaine d'oratoires, 3 cadrans solaires, 4 moulins, et encore 2 temples, 1 rotonde, 1 pont... Pour de telles aides, le montant global s'élève à 4 500 000 F.

Des inventaires du patrimoine bâti et des études, afin d'élaborer des circuits de découverte, comme celui des cadrans solaires en Vallouise-Briançonnais, sont également réalisés. Dépenses: 1 000 000 F.

Avec les concours des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et des Services Départementaux de l'Architecture (SDA), le Parc agit afin de soutenir les techniques et savoir-faire traditionnels (voir page 7). Coût: 250 000 F.

Quant aux toitures des habitations de Confolens et Dormillouse, un programme mis en place en 1994 a depuis concerné 9 couvertures respectivement en ardoise naturelle et en bardeau de mélèze. 267 000 F de subvention ont ainsi été accordés aux particuliers.



CULTURE

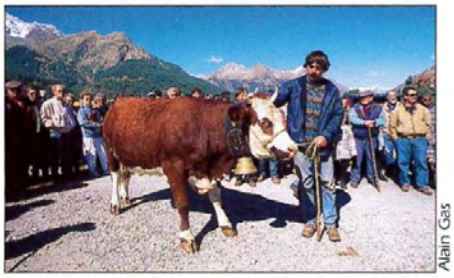
La foire de Monêtier-les-Bains

Le souvenir de la dernière foire de Monêtier-les-Bains s'était perdu. Il fallait aller plus loin pour vendre ses bêtes, ou traiter à la ferme même, en acceptant la loi du maquignon. Le projet de ressusciter une foire aux bestiaux revint au Parc national des Ecrins. L'idée fit son chemin... et en 1988, la foire renaissait avec l'assentiment de la municipalité et la satisfaction des éleveurs de la région.

Samedi 9 septembre, nous en étions à la 8e édition de cette foire nouvelle génération. Après les orages des jours précédents et la première chute de neige de la veille sur les sommets, un petit vent frisquet et un soleil radieux saluaient l'arrivée matinale des troupeaux de bovins. Il y eut forte animation dans les prés de la rive droite de la Guisane, que les agents du Parc national avaient aménagés en conséquence. Les maquignons étaient venus nombreux aussi. Certes, les cours ne sont toujours pas au mieux, mais nous avons cru comprendre que certaines ventes avaient atteint, concurrence oblige, des chiffres respectables. Le bétail, il est vrai, en valait la peine. En fin de matinée, un jury de professionnels présidé par Monsieur le sous-préfet de Briançon et Monsieur le maire de Monêtier, distribua ses récompenses aux plus beaux spécimens présentés. La race "Abondance" et le GAEC du Galibier se taillèrent un beau succès. Un "retour de foire" ouvert aux bovins et aux ovins a ensuite eu lieu le 7 octobre.



La foire du 9 septembre dans les prés de Monêtier-les-Bains.



Alain Gas

La génisse de race "Abondance" lauréate du concours: bon aplomb, belles lunettes, tête expressive, cornes bien relevées... Elle était superbe !

AGRICULTURE

Les actions passées les actions nouvelles

Entretien de l'espace montagnard

Depuis 1980, des crédits sont mis en place afin de passer des contrats avec des particuliers (agriculteurs ou professions libérales) pour l'exécution de divers travaux d'entretien de l'espace permettant la réalisation de nombreuses opérations, qui ne pourraient prétendre à des aides financières par ailleurs. Rappelons qu'ainsi plus de quarante canaux d'irrigation, notamment en Embrunais et dans la vallée du Valgaudemar, ont été remis en état. Des voies agricoles et des sentiers ont été aménagés. Des murets en pierre sèche sont refaits et des sentiers villageois débroussaillés. Enfin, des fontaines et des abreuvoirs sont également refaits et des aires d'accueil embellies. Ce sont près de 2 000 000 F qui ont été consacrés à ces actions. Dans le n° 1 de ce journal, il a été question des opérations dites «vallées propres»; il faut également mentionner l'existence de programmes permettant de «nettoyer» la haute-montagne, comme celui qui a concerné la Meije il y a quelques années.

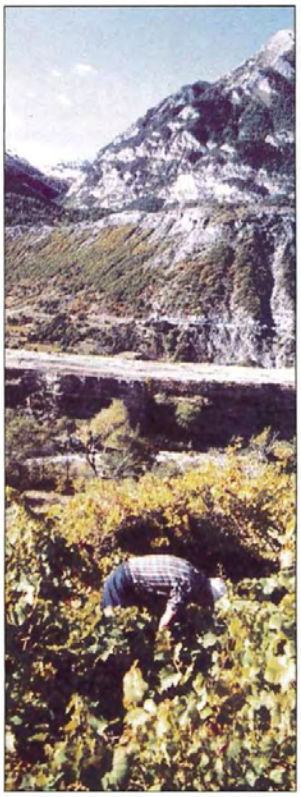
Equipements pastoraux

Afin de soutenir les activités pastorales traditionnelles, beaucoup a été fait dans l'amélioration de l'équipement des alpages au cours des vingt premières années du Parc. Ce sont plus de quarante cabanes et chalets d'alpage reconstruits ou restaurés. De nombreux parcs de contention, des abris et pédivules sont aménagés. Des captages et adductions d'eau ont été réalisés. Des passerelles et sentiers conduisant aux unités pastorales sont entretenus. Plus récemment et avec les concours financiers de l'Union Européenne, des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, une soixantaine de sites (cabanes et chalets d'alpages) bénéficient d'un équipement photovoltaïque dans le cadre de trois programmes coordonnés par le Parc. L'ensemble de ces actions représente un investissement global proche des 8 000 000 F. Depuis 1994, des contrats sont passés avec les éleveurs pour protéger et gérer des espaces naturels exceptionnels, alpages et prés de fauche d'altitude.

Les financements du programme des mesures agri-environnementales du Parc sont les suivants pendant 5 ans:
Hautes-Alpes: Ministère de l'agriculture - 400 000 F, Conseil Général - 300 000 F, Union Européenne - 700 000 F. Soit 1,4 MF/an.
Isère: Ministère de l'agriculture - 350 000 F, Union Européenne - 350 000 F. Soit 0,7 MF/an.

Châteauroux-les-Alpes : le plaisir du vin à titre d'expérience

Si la viticulture est une activité traditionnelle et un savoir-faire ancestral dans la région, le constat est fait en 1988 que, dans les Hautes-Alpes, le vignoble représente un quart seulement de ce qu'il était en 1970. Il vient alors à M. Davin, Maire de Châteauroux, l'idée de s'opposer à la régression dramatique de la vigne dans la vallée de la Haute-Durance. Puisque les ancêtres avaient leur vigne, la décision est donc prise de réintroduire du vignoble à titre expérimental. Une association est créée «pour la rénovation viticole des coteaux de la Haute-Durance». Mais avant d'atteindre au plaisir et à la convivialité venus de la bonne bouteille, il a fallu faire intervenir les scientifiques. Ceux de l'Etablissement National Technique pour l'Amélioration de la Viticulture (ENTAV) et de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier (ENSAM) sont donc venus voir. Et à la joie des membres de l'association, ils déclarent que c'est possible. Cependant, les cépages présents, centenaires pour certains, apparaissent fort mal adaptés. Il faut donc repartir de zéro. La commune de Châteauroux s'engage alors à trouver les terrains, les membres de l'association seront soutenus par des conseillers techniques pour la plantation et le Parc intervient pour l'achat des cépages et du matériel. Le Ministère de l'Agriculture octroie un droit de plantation pour 5 000 m2. C'est peu, mais l'aventure commence. Sept cépages blancs sont retenus: Chardonnay, Chasan, Marsanne, Altesse, Jacquere, Muller-Thurgau, et Pinot gris. En 1990, deux membres de l'association sont partis en formation. Après quoi, la première vinification est réalisée: le cru est bon !



La relance de la viticulture en 1990
photo: A. Desprats

Malheureusement, dans les années qui ont suivi, on a déchanté. Parce que les plans de travail élaborés par les scientifiques n'ont pas été appliqués à la lettre, la vigne a souffert de maladies et on a rencontré des difficultés dans son traitement. Mais en 1994, la parcelle expérimentale a de nouveau produit de très bonnes bouteilles. Par ailleurs, cette expérience a pris valeur exemplaire. En effet des particuliers ont également planté, à St Clément par exemple. Parmi eux, le maire lui-même, qu'il nous faut féliciter pour son Chasan Muller-Thurgau ! Le travail de l'association se poursuit : en 1997, le top de la qualité devrait être atteint, et le label P.N.E. sera alors demandé. Avis aux amateurs.

TOURISME

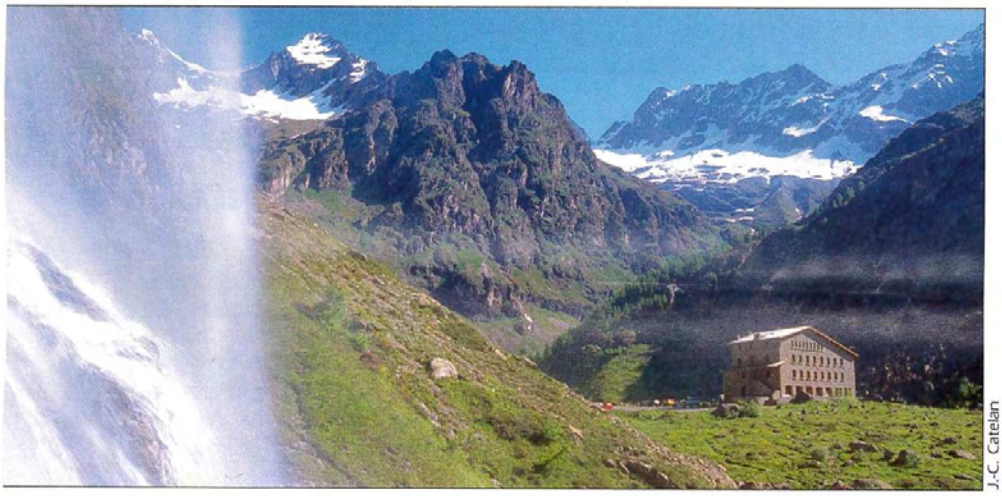
Le chalet-hôtel du Gioberney

Dans le domaine du tourisme de découverte, le Parc apporte son concours pour l'aménagement des sites d'accueil, l'entretien des sentiers de randonnée, l'amélioration des hébergements en haute montagne, et la promotion de produits labellisés. Le réaménagement du chalet du Gioberney illustre la manière dont le Parc apporte son concours à une Communauté de communes, en l'occurence celle du Valgaudemar.

Cinquante ans d'histoire

Le chalet-hôtel du Gioberney est construit à 1640 mètres d'altitude, au fin fond de la vallée du Valgaudemar, entouré par quelques-uns des plus hauts sommets des Ecrins. C'est le Ministère de la Jeunesse qui fut à son origine, aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Auparavant, il n'existait guère qu'un refuge permettant d'accéder aux sommets environnants: un ancien établissement minier racheté à la fin du XIXe siècle par Xavier Blanc, sénateur des Hautes-Alpes. Il le confia au Club Alpin, son nom restant attaché à ce refuge pionnier. C'était en effet l'époque où les premiers randonneurs de haute montagne arrivaient en Valgaudemar. Chaque saison, les habitants se métamorphosaient en guides et en porteurs, ainsi qu'aime à le rappeler Monsieur Mazet, maire de La Chapelle, dont le père garda le refuge Xavier Blanc de 1937 à 1939. «Le guide tirait et le porteur poussait. Accrochez-vous à l'herbe, criait le guide !... C'était l'alpinisme de grand-papa».

Beaucoup plus tard et plus en amont, le chalet du Gioberney fut destiné à plus louables missions. C'est du moins ce que laissait entendre en 1953 le Ministère de l'Éducation Nationale dans les colonnes du Dauphiné Libéré et qu'aujourd'hui Jean-Claude Catelan nous rappelle fort à propos: « (...) offrir aux intellectuels fatigués ou surmenés un lieu de repos, de telle sorte qu'ils puissent recouvrer la plénitude de leurs facultés physiques et intellectuelles, hors de tout contact avec le monde extérieur, par une cure de calme et de solitude entière à altitude moyenne». Il est vrai qu'en ces temps-là, la route s'arrêtait au Casset et qu'il fallait grimper à pied ou à dos de mulet. En 1962, le Conseil Général prit en charge le prolongement de la route. Le Touring-club de France aménagea alors le chalet pour en faire un lieu d'accueil pour les alpinistes et les montagnards. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports reprit ensuite possession du bâtiment qu'il mit en gérance. Lorsqu'à la fin des années 1980, les problèmes de mise en conformité s'ajoutèrent aux difficultés de gestion, l'Etat obtint la cession du sol et devint propriétaire exclusif du lieu. La gestion fut alors confiée à la Communauté de communes du Valgaudemar qui entreprit la réhabilitation et l'aménagement du chalet, avant sa remise en gérance et son exploitation.Le Parc fut à la fois partenaire de cette réalisation et instructeur de la bonne utilisation des crédits du Ministère de l'Environnement (1 million de Francs). C'est maintenant le fils de la première gérante du Gioberney, Norbert Vincent, qui tient la barre d'un établissement dont la vocation a par ailleurs été totalement repensée.



J.-C. Catelan

La nouvelle vocation d'un «chalet-hôtel»

A l'initiative de la Communauté de communes, une première tranche de travaux a déjà considérablement amélioré les conditions d'accueil et de travail (cf. notes ci-après). Norbert Vincent en est déjà à sa troisième saison au Gioberney, et il attend avec impatience l'achèvement des aménagements afin de pouvoir développer ses ambitieux projets. Pour l'heure, c'est une affaire de famille. Une famille soudée et énergique: Norbert, guide de haute montagne et moniteur de ski dont la réputation n'est plus à faire, Sonia, son épouse, ancienne enseignante, leur fille Caroline, monitrice de ski, et leur gendre Bruno Bouchard, entraîneur de ski de bosse. On l'aura compris: au Gioberney, on peut monter pour boire un verre sur la terrasse - ou mieux, prendre un repas - en admirant le paysage somptueux qui fait face, mais il y a beaucoup mieux à envisager. Dans l'esprit de Norbert Vincent, Gioberney rime avec séjours sportifs et pédagogiques : stages de découverte et initiation à la montagne.

La structure imposante du chalet autorisait la polyvalence des projets. De fait, la combinaison de chambres individuelles confortables (c'est la facette «hôtel») et de dortoirs jumelés à des salles de travail, plus un refuge, permet de s'adresser à une clientèle particulièrement variée, allant de l'alpiniste chevronné au promeneur «du dimanche», en passant par les scolaires. Etant entendu que l'environnement se prête lui-même à tous les efforts, de la balade d'une heure en espadrille jusqu'aux escalades les plus ardues. Etant rappelé, également, que le Gioberney est connu comme le «loup blanc» à mille lieues à la ronde. La publicité du site n'est donc pas à faire... Par contre ! la promotion des produits novateurs imaginés par Norbert Vincent et son équipe va mériter d'être largement diffusée et l'aménagement des accès et des abords du chalet bien réfléchi. Tels seront les sujets sur lesquels plancher ces prochains mois.

Il va sans dire que l'attraction exercée par le Gioberney, ne laisse pas indifférent les habitants du Valgaudemar, ainsi que nous le confirme Madame Paumont, présidente de la Communauté de communes. Pour accéder au chalet, il faut remonter l'intégralité du Valgaudemar moins connue que le site proprement dit malgré la variété des paysages rencontrés sur 20 kilomètres. La richesse du patrimoine architectural ne demande qu'à être mise en valeur et l'initiative de la Communauté de communes, concernant le circuit de découverte baptisé «la Valgaude» qui relie château, églises, moulins ou bergeries, est une des réalisations allant dans ce sens.

L'été s'est terminé, avec ses journées de pointe de 200 ou 300 véhicules/jour qui grimpent jusqu'au Gioberney (les cars restent en bas, une navette étant assurée par les services de la Chapelle). La majorité des visiteurs ne s'attarde guère plus d'une heure sur le site, et un sur dix tout au plus vient pousser la porte du chalet. Avec septembre, l'affluence s'est réduite, mais l'intérêt pour le lieu (site et chalet) s'est renforcé. Dans l'état actuel, l'ouverture du chalet est envisagée sur environ six mois, peut-être plus quand les quatre étages seront opérationnels et que l'électricité aura été mise en place.

En juillet 1995, ont été achevés les réfections des sous-sol, rez-de-chaussée et du 1er étage. Une deuxième tranche va concerner les deux étages supérieurs. La réflexion doit maintenant porter sur les accès et les abords. La création d'un sentier de découverte et le raccord au réseau de distribution E.D.F. semblent acquis.

Lorsqu'il sera en pleine activité, le centre emploiera une dizaine de personnes .L'été, il proposera surtout des stages de découverte et de perfectionnement. Au printemps et à l'automne, il accueillera des scolaires pour des séjours labellisés (cf. L'écho N°1)

Renseignements: Chalet-Hôtel du Gioberney 05800 La Chapelle-en-Valgaudemar. Tél.: 92 55 27 50 ou auprès de la Communauté de communes du Valgaudemar 05800 Saint Firmin. Tél: 92 55 20 06

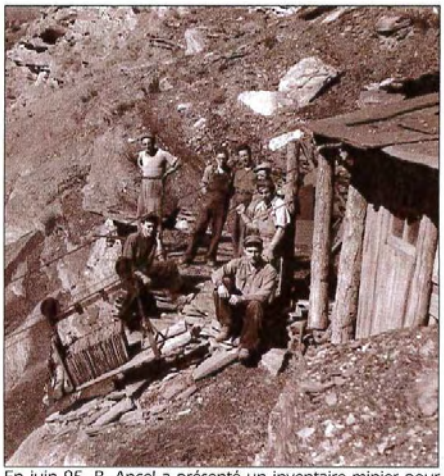
Un centre de culture scientifique, technique et industrielle

Basé au Château St-Jean, le C.C.S.T.I. est un service municipal de l'Argentière-la-Bessée, animé par deux fonctionnaires territoriaux: Ian Cowburn, conservateur et Bruno Ancel, archéologue minier. Son rôle est d'établir un pont entre le travail scientifique et le travail de valorisation du patrimoine pour le grand public. C'est donc à la fois un centre de recherche, d'accueil scientifique, de documentation, de formation et un point d'information touristique.

Le centre est créé en janvier 1992 par Joël Giraud, maire de la commune, dans le cadre d'une convention de développement culturel avec le Ministère de la Culture. Ainsi la Direction Régionale des Affaires Culturelles subventionne le fonctionnement du Centre, les investissements nécessaires pour sa réalisation, le fonctionnement du chantier de fouilles et les équipements culturels. Aujourd'hui, le Centre est également un dépôt de fouilles pour le nord du Département, non seulement pour le site minier du Fournel, mais aussi pour toute opération archéologique à venir, en particulier ce qui concerne la voie domitienne. Une collaboration avec les Vaudois du Piémont et avec la Catalogne est d'ailleurs engagée, puisque l'ancienne voie romaine joignait Turin à Barcelone.

La mine du Fournel, classée monument historique

Cette mine était exploitée au Moyen-Age puis fut oubliée durant les XVIIe et XVIIIe siècles. A la fin du XVIIIe, elle est redécouverte, mais la Révolution provoque un coup de frein. Elle sera remise en route en 1830 et fermée en 1907. C'est une mine d'extraction de plomb argentifère (à haute teneur en argent), située sur un terrain difficile d'accès et rempli de failles : le filon va dans toutes les directions. Après sa fermeture, la mine ne retint plus l'attention de personne, exceptée celle des Argentiérois, pour qui elle fut un grand terrain de jeux. En 1989, la municipalité programme d'une part, la rénovation et la valorisation des atouts en eaux vives, pour développer un pôle sportif et d'autre part, la valorisation du site minier, pour développer le tourisme culturel. Avec les concours des Ministères de la Culture et de la Recherche, en 1992 le C.C.S.T.I. est donc créé.



En juin 95, B. Ancel a présenté un inventaire minier pour l'ensemble du territoire des Ecrins.

Un programme de fouilles, préalable au travail de valorisation, est engagé sur 3 ans. Il a depuis été renouvelé.

Un partenaire du développement local

Si, pour son travail de valorisation du patrimoine industriel, le Centre collabore avec le Piémont et ses mines de talc (au sein d'un programme transfrontalier), il est aussi très engagé dans la gestion du vallon du Fournel. En effet, dans ce vallon co-existent de nombreux intérêts liés au chardon bleu, aux mines, aux eaux vives, aux randonnées,... et la fréquentation y est exponentielle. D'où la nécessité de gérer tout cela (voir p.4). Par ailleurs, le site minier est également un lieu de formation pour une quinzaine de personnes en insertion, dans le cadre de chantier-écoles.*

Sur un autre plan, le Centre a été également sollicité par le Parc. Les anciennes mines relevant à part entière du patrimoine archéologique, le Parc a commandé à Bruno Ancel un inventaire minier pour tout le territoire. Les données ont été collectées et des sites majeurs, par exemple celui de la Grave, ont été choisis pour une prospection avancée. Des projets de valorisation pourront alors être discutés, les élus disposant d'un appui scientifique.

Un animateur culturel et pédagogique

Le château St-Jean accueille des étudiants, britanniques par exemple, qui valident leurs études par un stage pratique. Le directeur du Centre anime des conférences en Italie notamment, auprès des élus et des responsables des Offices du Tourisme. Des brochures, sur la mine ou sur l'énergie hydraulique sont publiées à l'attention des visiteurs. Le travail d'interprétation touristique est important : ce sont les visites guidées du site du Fournel, dont la fréquentation, entre 1992 et 1995, a quintuplé ; ce sont des circuits à thème, de Bourg d'Oisans à Turin et de Sisteron à la Savoie ; ce sont encore des colloques.**

Enfin, il y a les actions scolaires. Elles touchent les 180 élèves du primaire à l'Argentière, et consistent en des interventions dans les classes comme en des sorties autour du patrimoine industriel. Ainsi, Ian Cowburn animait l'an dernier un programme sur «L'ouvrier et le bâtiment dans l'Histoire.» Le conservateur souhaite également la création d'une structure d'accueil pour les classes «patrimoine».

* l'Association locale, agréée d'insertion est le C.E.D.E.S

** Pour s'adresser au C.C.S.T.I. du Château St Jean:
Hôtel de Ville 05120 L'Argentière-la-Bessée
Tél.: 92 23 04 48 - fax: 92 23 02 99

«Savoir-faire traditionnel»

Les initiatives ne cessent de se multiplier qui associent les collectivités locales et le Parc national des Ecrins, autour d'opérations d'aménagements architecturaux et paysagers, de restaurations ou de réhabilitations. Elles posent le problème de l'art et de la manière de procéder afin de concilier tradition et modernité. Pour nous instruire sur ce chapitre délicat, nous nous sommes entretenus avec Hervé Nicolas, technicien conseil, spécialisé dans l'entretien et la restauration. Hervé Nicolas appartient à cette catégorie d'hommes ayant appris un métier sur le terrain et ayant compris le subtil amalgame pouvant accorder nouveauté et authenticité. La formule qu'il utilise couramment tient en deux mots clefs: "savoir-faire traditionnel". Autrement dit: observer le lieu et son environnement, savoir leur histoire et leurs particularismes, s'impliquer entièrement dans l'ouvrage à accomplir, "s'imprégner de l'odeur de la terre et du chantier"... Dans la panoplie des solutions envisageables, s'efforcer de distinguer ce qui pourra marier les logiques d'hier avec les exigences du présent. Ce qui revient à redonner aux mots leur vraie signification - ainsi "traditionnel" ne doit pas rimer avec archaïque -, à retrouver la vraie valeur des matériaux et des techniques qui vont avec. En ce sens peut-on parler de relative simplicité. Du moins lorsqu'il s'agit, comme la plupart des opérations qui concernent notre région, de réhabiliter des architectures anciennes, ou de construire des structures nouvelles qui soient intégrées dans le paysage. C'est alors qu'il convient de faire l'inventaire des matières premières fournies par l'environnement (le bois, la pierre, la terre, la chaux) et d'adapter à son geste les outils modernes qui facilitent la tâche. Ainsi toute entreprise s'harmonise-t-elle avec le dessin du paysage dans lequel elle va se positionner, avec la vie dont elle va constituer l'un des maillons dynamiques.

Lorsque nous avons rencontré Hervé Nicolas, il revenait du Pré de Madame Carle - où l'on s'active à aménager les abords et les accès d'un site paysager exceptionnel que la nature a particulièrement gâté. Et pour illustrer ses propos, il nous a emmenés visiter la chapelle des Tourengs, près d'Orcières, dont on vient de restaurer l'intérieur en retrouvant l'art si humble des crépis et des couleurs.

Charte: premier contrat local

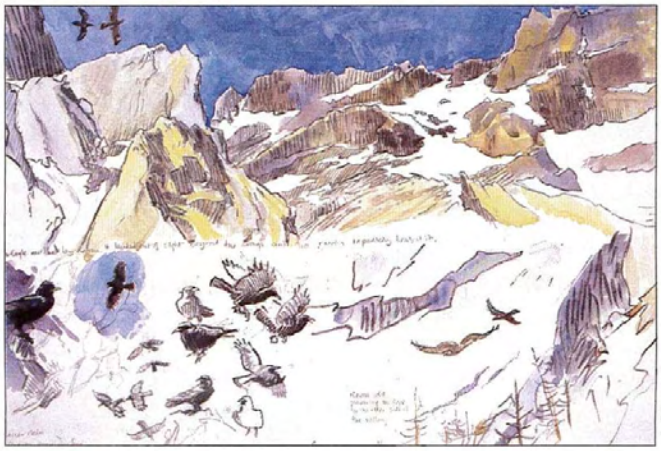
Le 7 juillet, le président Patrick Ollier a présenté à l'ensemble des maires des 61 communes du Parc, et parmi ceux-ci les nouveaux élus, le projet de la Charte. Dans la foulée, une nouvelle version de ce document-cadre, corrigé des observations des uns et des autres, a été envoyée à chaque commune.

Plusieurs réponses sont arrivées. Citons l'adhésion à la Charte de la Communauté de communes du Valgaudemar, au nom des 8 communes de la vallée, ou encore l'accord et les propositions de la commune du Périer pour un contrat de partenariat local (voir page 4).

Le premier contrat local a été signé le 20 octobre, par Patrick .Ollier, Philippe Traub, directeur du Parc et René Dorr, maire de la commune de Freissinières. Gageons que d'autres signatures suivront rapidement.

Les artistes de nature

En 1990, une première exposition, "l'été des illustrateurs de nature" a commencé de faire connaître au public les artistes de nature. Parmi eux, des gens de connaissance, pour la plupart scientifiques de formation, qui sont également des gens de terrain. Ce sont eux que le Parc invite désormais chaque année à se rendre sur le territoire afin qu'ils témoignent de sa vie. Ainsi pendant huit ou dix jours leurs observations de l'environnement commandent la réalisation de leurs travaux. Ces artistes, auxquels le Parc achète des œuvres, sont également impliqués dans des actions de protection de la nature. Ce sont également à eux que font appel les éditeurs tels Gallimard et Nathan, pour leurs publications illustrées. Ils sont donc à leur niveau, le plus haut, une trentaine d'hommes et de femmes à aimer se rassembler autour d'objectifs communs, à mettre leur art au service d'une certaine idée de la place à accorder à la nature dans nos choix de vie. L'exposition de cet été, très fréquentée, consacre encore un peu plus l'impact de ces œuvres sur le public. On peut parler d'une pédagogie du regard, tant la diversité des territoires "Ecrins" observés est grande et d'autre part, parce que c'est une invitation à toujours mieux voir ce qu'un paysage ne révèle pas d'emblée. L'an prochain, les vingt artistes invités seront présents ensemble sur une même période, en particulier dans la vallée du Vénéon et du Valgaudemar. Une belle matière à mettre en scène par Madame Bilheust, commissaire de l'exposition.
Expositions thématiques, éditions de beaux livres prolongeront cette édition 1996 de "Art et Nature dans les Ecrins". Enfin, ateliers et exposition itinérante à visée pédagogique seront mis en place.



J. Bilheust

Une œuvre de Kim Atkinson présentée à la Maison du Parc de Vallouise cet été.

Courrier

Les visiteurs ont écrit cet été afin de souligner ce qui leur apparaissait comme des insuffisances locales dans l'aménagement des sentiers ou le balisage des itinéraires. Nous consacrerons donc un article à ce sujet, qui pose la question générale des limites de la sécurisation des passages en moyenne et haute montagne. Signalons cependant que le câble situé sur le passage entre les versants de la Bérarde et d'Ailefroide du massif de l'Oisans, et dont un particulier s'était plaint, a été réparé au mois d'août.

Au col du Lautaret

Dans notre article consacré à l'aménagement des abords du Lautaret (L'écho N°1), nous avions évoqué la survivance d'une ligne de haute tension, depuis longtemps désaffectée pourtant. Suffisait-il d'en parler? Le 23 juin, EDF informait le Parc de la prochaine dépose du tronçon Saint Guillerme-Lautaret, traversant les territoires de Mizoen, La Grave, Villard d'Arêne et Monêtier. Opération concernant 91 tonnes de câbles et 274 tonnes de ferraille.
Dans un prochain numéro de ce journal, nous reviendrons, à l'occasion de son inauguration, sur l'aménagement du "sentier des crevasses" au départ du col du Lautaret. Lorsque la neige ne recouvre pas les abords du site, le sentier montagnard se fait pédagogique et même poétique: désormais le sentier, jalonné de bornes sculptées, propose une lecture de paysage et un excitant jeu de piste culturel.

Convention alpine

Les 5 et 6 octobre, sept pays étaient représentés à Charance lors de la première conférence internationale des espaces protégés alpins. Les cent participants ont donc franchi un pas dans la mise en place d'un "réseau écologique de l'arc alpin".

Conférence des Présidents

La Conférence des Présidents des conseils d'administration des 7 parcs nationaux, animée par Patrick Ollier, a rencontré Mme Corinne Lepage, ministre de l'Environnement le 24 juillet 1995. Elle leur a confirmé son attachement aux Parcs, et leur a demandé de lui fournir des éléments précis concernant notamment leur impact en matière d'emplois. Ainsi, le Parc est chargé de coordonner une étude sur ce thème, dont nous ferons prochainement le point. Par ailleurs, le projet de charte présenté par Patrick Ollier l'a séduite et il est envisagé de le généraliser à tous les parcs.



Le territoire des Ecrins, les secteurs du Parc et les lieux cités dans le journal (★).

Fréquentation estivale

La fréquentation des centres d'information du Parc pendant les mois de juillet et août a été la suivante (en nombre de visiteurs):

Valgaudemar:	11.200;
Champsaur:	19.044;
Vallouise:	112.000;
Embrunais:	16.409;
Briançonnais:*	123.800;
Charance:	7.900;
Valbonnais:	6.000;
Oisans:	6.185 (Parc), et 10.707 (Musée).

Les centres d'information et maisons du Parc ont accueilli environ 320.000 visiteurs en 1995 contre une fréquentation annuelle 1994 de 341.500 personnes.

*Signalons la stabilité de la forte fréquentation estivale du col du Lautaret. Ainsi le centre d'information du Parc, situé dans le refuge Napoléon, a-t-il accueilli 27 000 visiteurs (27 500 en 1993, 23 500 en 1994). A titre comparatif, le centre d'information de Briançon a reçu 56 000 visiteurs et celui du Casset en a reçu 5 800.